

COMMUNIQUÉ CANADAGAP® COMMUNIQUÉ

Destinataires : Participants au programme CanadaGAP et autres intervenants

Date : Le 11 juillet 2019

Objet : Élimination progressive de la certification CanadaGAP pour les entreprises aquaponiques en 2020

À compter du 1er avril 2020, les entreprises aquaponiques ne pourront plus obtenir la certification par l'entremise du programme CanadaGAP. De nouvelles informations ont fait surface concernant les risques chimiques potentiels (antibiotiques, par exemple) associés avec la production aquaponique. De plus, il existe une possibilité que les légumes-feuilles puissent absorber des contaminants qui se trouvent dans l'eau de la production de l'aquaculture. Malheureusement, des études scientifiques évaluées par les pairs sont limitées à l'heure actuelle.

CanadaGAP utilise un modèle générique HACCP (analyse des risques et maîtrise des points critiques) comme base pour les exigences et les procédures de salubrité alimentaire publiées dans le Guide de salubrité des aliments CanadaGAP et la liste de contrôle de l'audit. Tel que mentionnée ci-dessus, la science additionnelle sera requise afin de valider que tous les risques potentiels ont été adéquatement traités dans le modèle générique HACCP de CanadaGAP. Donc, la décision a été prise de progressivement éliminer cette portée de la certification CanadaGAP pour le moment.

La certification des entreprises qui sont actuellement certifiées CanadaGAP pour la production aquaponique sera retirée le 31 mars 2020 par l'organisme de certification. Nous vous encourageons de contacter votre organisme de certification pour connaître les autres programmes qui offrent la certification pour vos pratiques de production. L'organisme de certification peut vous aider dans votre transition vers un nouveau programme. Nous vous remercions d'avoir choisi CanadaGAP pour certifier votre production, et nous vous souhaitons un succès continu avec votre entreprise.

Si vous avez des questions, communiquez avec le bureau de CanadaGAP à info@canadagap.ca ou 613-829-4711.

CanadaGAP est un programme qui a été élaboré au Canada en vue de promouvoir les bonnes pratiques agricoles (BPA, ou « GAP ») parmi les fournisseurs de fruits et de légumes.

